

UR MARTINIQUE

DUCOS, le 28 Octobre 2024

Aujourd'hui, le Centre Pénitentiaire de Ducos, nous renvoie à l'épistolaire roman d'Albert CAMU, "*la chute*", dans lequel on assiste à une lente déchéance d'un homme autrefois respectable glissant peu à peu vers le désespoir et la désillusion.

Jamais, en dix ans, le CP de Ducos, avec 1030 détenus pour 736 places, n'a connu un tel niveau d'instabilité.

Depuis plusieurs mois, les saisies de cocaïne, de crack et d'alcool, s'accumulent, révélant un trafic majeur en détention.

**Ce qui relevait de l'exception est devenu la norme.**

Pendant que les incarcérations des narcotrafiquants arraisonnés par l'OFAST, au large de nos côtes, augmentent, la poudre inonde la détention sans qu'aucun moyen supplémentaire ne nous soit donné pour y faire face.

Entre temps, les consommations altèrent la santé psychologique et neuropsychique des détenus entraînant des comportements hétéro-agressifs. Le nombre d'agressions explose et les détenus, de plus en plus violents, n'hésitent plus à s'en prendre aux personnels déjà épuisés par le manque d'effectif et les conditions de travail déplorables. Les cellules transformées en dortoirs ne sont plus que des bombes à retardement.

Chaque jour, les personnels font face à la recrudescence d'armes artisanales, preuve de tensions et d'insécurité grandissantes.

**Mais les alertes répétées semblent n'atteindre que les oreilles sourdes.**

Les opérations cynotechniques ne sont plus effectuées dans le cadre des échanges inter-administrations ce qui nourrit un sentiment d'impunité et favorise l'introduction des drogues dures dans nos murs.

Cette situation est d'autant plus discriminante compte tenu du fait que l'administration pénitentiaire depuis 2006 est dotée de brigades cynophiles réservées qu'à l'hexagone.

Mais, ce phénomène semble passer inaperçu aux yeux de la Direction, qui au lieu d'agir, continue d'ignorer la gravité de la situation et à hocher la tête tel un "**bobblehead**".

Faut-il attendre qu'un agent soit agressé physiquement sans jamais se relever ?

L'**UFAP UNSa Justice de Martinique** exige le transfert des longues peines en attente d'orientation vers l'hexagone

L'**UFAP UNSa Justice de Martinique** enjoint le CE d'ouvrir le débat sur les aménagements de peine et les peines alternatives avec les autorités judiciaires.

L'**UFAP UNSa Justice de Martinique** exige, dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et les violences, la reprise des opérations cynotechniques avec les moyens pénitentiaires.

*Pour le Bureau Régional*  
*UFAP UNSa Justice Martinique,*  
*Stéphane LORDELOT*  
*Louis-Georges GRIFFIT*